



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



JOUONS ENSEMBLE

DOSSIER DE PRESSE

© G. Picout/CPFSF





**Amélie
Oudéa-Castéra**

Ministre des Sports et
des Jeux Olympiques
et Paralympiques

Pour sa 3^{ème} édition, « Jouons ensemble » va une nouvelle fois nous permettre de communier autour du parasport ! Avec un très beau symbole, puisque l'opération, qui débute le 2 octobre, se conclura le même jour que la 2^e édition de la Journée paralympique, le 8 octobre prochain, qui avait été, l'an dernier, un succès populaire.

A travers elle, l'ARCOM, main dans la main avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et celui des Personnes handicapées, ainsi que le Comité Paralympique et Sportif français (CPSF), poursuit son ambition fondatrice : engager les diffuseurs à donner au parasport une visibilité aussi inédite que méritée.

Avec des vents particulièrement porteurs. En effet, du 8 au 17 juillet derniers, les championnats du monde de para athlétisme ont été pour la première fois diffusés et couverts intégralement par l'Equipe 21, alors que la chaîne Sport en France diffuse désormais régulièrement du parasport. Et s'agissant des Jeux paralympiques de Paris 2024, les premiers organisés par notre pays l'été, France Télévisions diffusera plus de 300 heures d'épreuves en direct, soit trois fois plus qu'aux derniers Jeux de Tokyo.

Cette belle dynamique va se poursuivre bien après la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques, au soir du 8 septembre 2024. C'est même une nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux (GESI) que nous dessinons, puisque désormais, pour chacun d'entre eux, les subventions de l'État seront conditionnées à l'organisation d'une compétition, d'une démonstration ou d'une initiation para sportive. Quant aux Jeux paralympiques, ils vont intégrer la liste des Evénements d'Importance Majeure (EIM).

Donner de la visibilité donc, mais surtout donner de l'envie et des moyens de faire du sport à nos 12 millions de compatriotes en situation de handicap, à commencer par les plus jeunes, avec l'ouverture du Pass'Sport aux enfants et aux jeunes en situation de handicap, la généralisation des 30 minutes d'activité physique et sportive au sein des ESMS cette année, et la formation, avant les Jeux, de 3000 clubs inclusifs supplémentaires.

Si, le 28 août prochain, la Place de la Concorde et le bas des Champs-Élysées seront le théâtre de la plus fabuleuse cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, ils nous diront également ceci : c'est au cœur de la Cité, sous nos yeux émerveillés, que se trouve désormais la place des parasports.



Fadila Khattabi
Ministre déléguée
chargée des Personnes
handicapées

Amoureux du sport,

Du 2 au 8 octobre l'ARCOM, le Comité paralympique et sportif français, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère chargé des Personnes handicapées s'allieront pour la troisième année consécutive. Nous mettons un point d'honneur à promouvoir la présence du parasport dans les médias.

« Jouons ensemble » c'est encourager les athlètes ensemble, suivre leurs performances ensemble, et donner le goût du parasport ensemble.

C'est préparer, aussi, les Jeux olympiques et paralympiques.

Lors des mondiaux de para athlétisme en juillet dernier, les chaînes et les médias ont amorcé une dynamique qui peut et doit être amplifiée. D'ici les Jeux, les compétitions spectaculaires ne manquent pas. La Coupe du Monde de rugby fauteuil, qui débutera dans quelques jours, sera la dernière compétition parasportive internationale sur notre sol avant les Jeux. Nos bleus sont double champions d'Europe ! Aux côtés d'un public que j'espère nombreux, leur exposition médiatique sera une incitation à se dépasser encore plus.

Je vous invite naturellement à donner un écho similaire à toutes les compétitions parasportives qui vont se dérouler aussi à l'étranger. Nos bleus en recherche de qualification pour les Jeux, chacun dans leur discipline, ont besoin du soutien de toute la Nation pour aller décrocher leur ticket paralympique.

Plus globalement, j'invite les médias à mettre en valeur nos champions et espoirs parasportifs : ce sont des visages, des parcours qui méritent une exposition décuplée !

Chaque athlète ouvre la promesse d'une histoire qui va enthousiasmer le public et accompagner le changement de regard porté sur le handicap. Plus les personnalités de nos bleus parasportifs seront connues, plus l'engouement du public sera fort, plus sa connaissance de la réalité de la vie des personnes en situation de handicap sera fine, débarrassée des clichés qui encore trop souvent empêchent un contact simple, naturel, fraternel.

Jouons le jeu, ensemble, de réserver aux athlètes l'accueil médiatique qu'ils méritent, et qu'ils ont toujours mérité.

Faisons de ces Jeux des jeux pour toutes et tous.

Faisons de nos athlètes des ambassadeurs de l'égalité des chances et des droits, à commencer par le droit à la pratique sportive. A commencer aussi par le droit à figurer sur nos écrans, dans nos journaux, dans nos reportages.

Faisons des médias les soutiens de ces changements, et faisons du sport et du parasport les clés d'un héritage social durable, où les valeurs de l'entraide fondent une société plus solidaire.



Roch-Olivier Maistre
Président de l'Arcom

C'est un très grand plaisir pour l'Arcom de mobiliser pour la troisième édition consécutive les médias audiovisuels autour des acteurs, des valeurs et des réussites du parasport. L'opération « Jouons ensemble », lancée en 2021 à l'initiative du régulateur et à l'occasion de la retransmission des Jeux paralympiques de Tokyo, promeut une vision inclusive du sport auprès de tous les publics et contribue à une juste représentation du handicap sur les antennes.

Ce projet de temps fort est né du constat de la forte sous-représentation des personnes en situation de handicap dans les programmes de télévision, mise en lumière chaque année par les résultats du baromètre de la diversité de la société française établi par l'Arcom. Fin 2019, les principaux éditeurs de services de télévision et de radio ont signé, aux côtés notamment de l'Arcom et du Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, une charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels, avec des ambitions fortes pour contribuer à changer le regard porté sur toutes les formes de handicap. Des progrès notables restent encore à accomplir, mais les lignes bougent progressivement.

La retransmission des Jeux paralympiques en télévision gratuite a ainsi été multipliée par 4 en moins de 10 ans et la part du parasport dans les sujets portant sur l'actualité sportive des journaux télévisés a doublé sur la dernière décennie. Les compétitions nationales ou internationales de parasport ou de sport adapté mais aussi les trajectoires des athlètes rassemblent et inspirent les publics : ils offrent des modèles, suscitent des émotions collectives, contribuent à notre cohésion nationale. Les chiffres d'audience soulignent l'engouement des Françaises et des Français pour ces programmes et celles et ceux qui les incarnent.

A moins d'un an du lancement des Jeux paralympiques de Paris 2024, nous avons plus que jamais besoin de l'engagement de tout l'écosystème médiatique et sportif pour donner leur juste place à ces athlètes, à leurs parcours et leurs performances sur les chaînes.

L'opération « Jouons ensemble » se déroulera cette année du 2 au 8 octobre : nous comptons sur la mobilisation de chacune et chacun d'entre vous pour faire vivre cette belle et importante séquence et lui donner toute la place que le public en attend !



Marie-Amélie Le Fur
Présidente du Comité
Paralympique et
Sportif Français

A moins d'un an des Jeux paralympiques de Paris 2024, le Comité Paralympique et Sportif Français est heureux de renouveler le partenariat avec l'ARCOM, le Ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le Ministère délégué chargé des Personnes handicapées pour cette troisième édition de Jouons Ensemble, l'opération qui vise à donner plus de visibilité aux parasports dans les médias.

La diffusion en intégralité des Jeux paralympiques de Paris 2024 sur les chaînes du groupe France Télévisions, associée à celle des Championnats du Monde de para athlétisme par l'Equipe cet été, confirme l'élan enclenché par la majorité des médias français pour renforcer l'exposition des Jeux paralympiques.

Cependant, à 1 an des Jeux de Paris, la médiatisation des événements parasportifs reste encore très faible pour véritablement engager les Français dans l'émotion, les performances et les valeurs du parasport.

L'opération Jouons Ensemble permet aux français d'identifier les athlètes paralympiques, de montrer des exemples inspirants comme celui de sa marraine 2022, Nantenin Keita, quadruple médaillée aux Jeux paralympiques.

Cette semaine sera également l'occasion de faire preuve de pédagogie afin de faire connaître les parasports au plus grand nombre et, à 1 an des jeux, de rappeler aux Français que les jeux paralympiques c'est avant tout ce que l'on aime dans le sport.

Cette semaine consacrée aux athlètes doit nous permettre d'installer durablement les parasports dans les médias.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION



Nantenin Keita

Marraine de l'opération
« Jouons Ensemble »

*Championne paralympique
et multiple championne du
monde de para athlétisme*

Organisée par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) en partenariat avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère délégué chargé des Personnes handicapées et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), l'opération « Jouons Ensemble » se tiendra du 2 au 8 octobre 2023.

Ce temps fort de médiatisation du parasport a pour but d'inciter les médias audiovisuels (télévisions et stations de radio) sur l'ensemble du territoire de métropole et d'Outre-mer à intégrer plus de retransmissions sportives, mais aussi plus de sujets, émissions et interviews consacrés au parasport et aux acteurs du monde du handicap.

Mesure phare de la Stratégie Nationale Sport et Handicaps du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du plan Héritage de l'État en préparation des Jeux de Paris 2024, le développement de la médiatisation du parasport est plus que jamais essentielle.

L'engagement de tous est nécessaire pour faire des compétitions parasports des compétitions à part entière, connues du grand public, changer le regard sur le handicap en le présentant de manière positive, mais aussi pour susciter l'envie de pratiquer une activité physique chez les personnes en situation de handicap.

Tout au long de cette semaine, les médias seront également encouragés à valoriser les parcours inspirants des paralympiens, mais également à démontrer que le sport est un formidable vecteur de transformation vers une société plus inclusive.

L'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap reste un enjeu majeur pour lequel les médias ont un rôle à jouer. C'est en s'appuyant sur l'expertise des personnes en situation de handicap et notamment sur les travaux du comité de rédaction handicap de l'Arcom que les médias pourront améliorer qualitativement et quantitativement leur traitement du parasport.

Cette troisième édition de « Jouons Ensemble » est l'occasion pour les médias d'apporter un autre regard sur le parasport et de contribuer plus largement à la construction d'une véritable société du choix, inclusive et solidaire, qui permet à chacun de pratiquer une activité physique et sportive à sa façon, selon ses envies et ses préférences.

LA PRATIQUE DU SPORT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

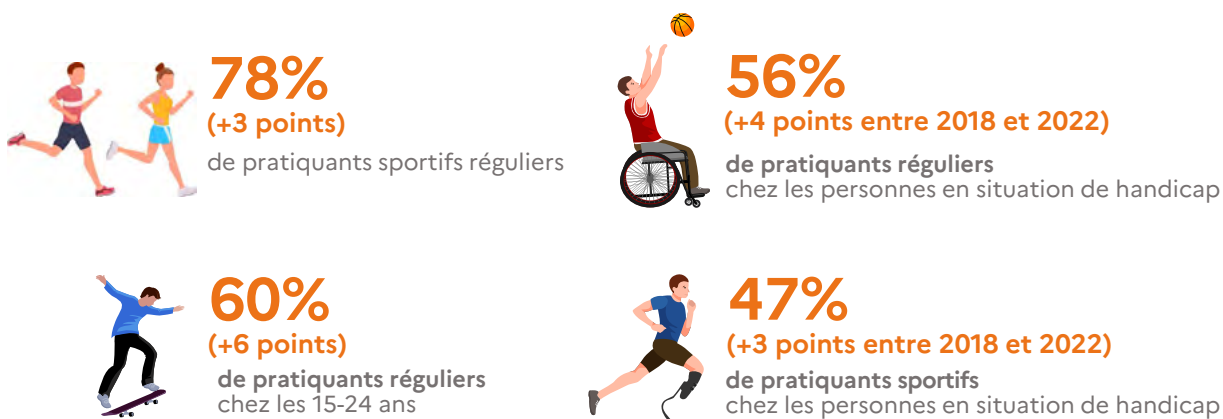
ÉCOSYSTÈME DU PRATIQUANT ET FREINS IDENTIFIÉS

En France, 7.6 millions de personnes déclarent une limitation sévère ou une restriction dans leurs activités quotidiennes en 2021. On estime ainsi à plus de 14 % la proportion de personnes en situation de handicap parmi la population générale.¹

Cependant, même si peu d'études spécifiques existent, il est démontré que peu de personnes en situation de handicap pratiquent de manière régulière une activité physique et sportive dont les effets positifs sont pourtant régulièrement démontrés : lutte contre les effets de la sédentarité et contre les risques accrus d'obésité qui en découlent, amélioration de la mobilité, diminution de la prise de médicaments, sentiment de vivre son corps de manière positive et d'en avoir une meilleure perception, etc.

Malgré une légère amélioration (+4 points par rapport à 2018), la pratique sportive doit progresser davantage.

Seules 56% des personnes en situation de handicap pratiquent une activité physique occasionnellement, contre 72 % pour la population générale. Et seules 47 % le font régulièrement, contre 60 % pour la population générale.



(Source : Baromètre national INJEP 2022)

Le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap passe par l'identification des éléments qui entourent le pratiquant, et qui peuvent, à un instant de son parcours, apparaître comme des freins à la pratique. Chaque composante de cet écosystème est déterminante dans l'accès réel à une pratique sportive :

- la formation et l'encadrement ;
- le transport ;
- l'environnement social ;
- l'accessibilité des infrastructures ;
- l'équipement adapté ;
- l'offre de pratique.

Cette trajectoire doit permettre de reconnaître et d'intégrer, au moment où la construction de la branche « autonomie » de la Sécurité sociale est engagée, la pratique d'activités physiques et sportives comme l'un des éléments du parcours de vie de la personne en situation de handicap, en mobilisant les acteurs sportifs et toutes les parties prenantes autour de cet objectif.

1. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/InfographiePersonnesHandicapees.pdf>

Il s'agit alors de définir des objectifs et des mesures à l'intérieur même de cet écosystème, qui permettront aux personnes en situation de handicap de s'inscrire à leur tour dans des parcours sportifs, considérant que l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap repose sur un parcours souvent plus complexe.

Deux grands objectifs ont alors été définis ici :

- Accompagner et orienter
- Informer et sensibiliser

HANDICAPS, REPÈRES CHIFFRÉS

1 700 000

personnes avec une déficience visuelle
dont 80 000 aveugles

700 000

personnes avec une déficience
intellectuelle dont 50 000 trisomiques

200 000

personnes sourdes

180 000

personnes traumatisées crâniennes

125 000

personnes avec une I.M.O.C (infirmité
motrice d'origine cérébrale)

50 000

personnes blessées médullaires
(+ 1 000 par an : accidentologie)

38 000

personnes amputées
(+ 3 000 par an, 2 % < 16 ANS)

4 000

personnes myopathes

170 000

jeunes de moins 20 ans accompagnés
dans des Établissements et services
médico-sociaux



Florian Jouanny

Champion
paralympique de
paracyclisme

Cédric Nankin

Parrain de l'opération
« Jouons Ensemble »

Double champion d'Europe
de rugby fauteuil



RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT POUR LE PARASPORT



Co-construite par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques avec le ministère délégué chargé des Personnes handicapées et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), et les acteurs du mouvement sportif et du handicap, la Stratégie Nationale Sport et Handicaps 2020-2024 du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques place le pratiquant en situation de handicap au cœur de chacune des mesures qui y sont inscrites et qui prennent en compte tous les éléments qui composent l'écosystème du sport (offre de pratique, environnement social, accessibilité, formation, encadrement, transports...).

Elle vise également à permettre aux sportifs de haut niveau des disciplines paralympiques de contribuer à l'objectif d'une équipe de France unifiée plus performante.

Elle a également pour objectif de créer les conditions qui permettront aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement à la pratique sportive.

Le 26 avril 2023, la conférence nationale du handicap (CNH) a été l'occasion pour le président de la République d'annoncer des mesures nouvelles pour le développement du parasport. Ces mesures se sont traduites par une nouvelle feuille de route, présentée par la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que la ministre déléguée chargée des Personnes handicapées le 23 mai dernier lors d'un atelier d'Impulsion Politique et de Coordination stratégique consacré à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Cette feuille de route s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Des politiques publiques mieux éclairées et mieux évaluées ;
2. Une pratique sportive qui s'inscrit mieux dans le projet de vie de la personne handicapée avec une accessibilité renforcée ;
3. Une pratique parasportive plus diverse dans tous les lieux de vie ;
4. Une haute performance paralympique mieux accompagnée.

LES MESURES PHARES

- Renforcer le soutien au dispositif « club inclusif » piloté par le CPSF afin de former 3000 clubs para-accueillants d'ici 2024 et augmenter le nombre de clubs proposant une offre d'accueil adaptée, recensés dans le Handiguide des sports ;
- En lien avec le ministère délégué chargé des Personnes handicapées, déployer les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) accompagnant les jeunes en situation de handicap ;
- Développer un projet de solution numérique pour faciliter l'accès à l'information sur le parasport et créer, d'ici les Jeux Paralympiques, une rubrique « sport » dans le site d'information « mon.parcours.handicap.gouv.fr » qui compte plusieurs millions d'utilisateurs en situation de handicap.

LE HANDIGUIDE DES SPORTS

<https://www.handiguide.sports.gouv.fr>

Changer le regard sur le handicap est un enjeu de société dans lequel le sport joue un rôle majeur tant pour l'estime de soi, que pour l'autonomie, la réhabilitation ou encore l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'accès au sport est un droit pour toutes et tous. Le Handiguide des Sports est le fruit d'un travail collaboratif entre tous les acteurs du handicap : le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère des Solidarités et des familles et le ministère de la Santé et de la prévention, différents acteurs de terrain, notamment le mouvement sportif Olympique et Paralympique ainsi que des représentants des collectivités territoriales et des structures d'accueil.

Cette solution numérique innovante permet aux personnes en situation de handicap de trouver de manière simple, fiable, ergonomique et pleinement accessible l'activité sportive la plus adaptée dans leur environnement de proximité. Cet outil est conçu pour changer réellement le quotidien des personnes en situation de handicap.

Le site propose des fonctionnalités (géolocalisation, trajets d'accès aux structures sportives) et des informations à destination des sportifs ou futurs sportifs en situation de handicap et des structures qui proposent une offre de pratique para-accueillante partout sur le territoire. Consultable sur tout type de support numérique, le Handiguide permet aussi le partage d'expériences et l'animation de communautés autour du parasport.

Une mise à jour sera opérationnelle dès octobre 2023 afin de perfectionner « l'expérience utilisateur » par l'amélioration du référencement dans le moteur de recherche pour une meilleure visibilité du site (précision de certaines fonctionnalités, enrichissement du questionnaire à destination des structures).



Hélios Latchoumanaya

Double champion du monde et médaillé de bronze paralympique de para judo

LES CHIFFRES DU HANDIGUIDE DES SPORTS :

100 disciplines sportives accessibles ;

4 000 structures recensées ;

5 000 lieux de pratique.



CHIFFRES CLÉS DU PARASPORT

28

le nombre de fédérations ayant la délégation d'au moins un parasport

280

le nombre de sportifs composant la délégation française aux Jeux Paralympiques de Paris 2024

549

le nombre d'épreuves aux Jeux Paralympiques de Paris 2024

44 %

de personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activités physiques et sportives (INJEP 2022)

Timothée Adolphe

Champion du monde et vice-champion paralympique de para athlétisme

CHIFFRES-CLÉS RELATIFS À LA DIFFUSION D'ÉVÉNEMENTS PARASPORTS

Les grands événements sportifs proposant des épreuves parasports ne sont que très peu médiatisés, à l'exception des Jeux Paralympiques, dont l'exposition a fortement crû ces dix dernières années. Ainsi, alors que les Jeux de Londres en 2012 avaient bénéficié d'un dispositif éditorial relativement modeste sur France Télévisions, le groupe public a consacré **plus de 100 heures d'antenne** aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016. Une couverture semblable a été renouvelée en 2021, à l'occasion des Jeux de Tokyo, complétée, à la faveur d'un accord conclu par le groupe Amaury avec France Télévisions, par une rediffusion des épreuves à des heures de grande écoute sur la chaîne L'Équipe, soit **plus de 120 heures** en tout. Pour Paris 2024, **300 heures de diffusion** sont d'ores et déjà prévues sur France Télévisions.

Néanmoins, en-dehors des Jeux – d'été comme d'hiver – les sportifs en situation de handicap souffrent toujours d'un déficit chronique d'image et de notoriété quant à leurs performances sportives, et la retransmission d'autres compétitions demeure largement anecdotique. C'est pour cette raison qu'a été créé un fonds de soutien pour le financement de la production audiovisuelle. Géré par l'Agence nationale du Sport (ANS), ce fonds a pour objet d'accroître l'exposition des disciplines et des événements sportifs émergents (dont le parasport), en versant aux structures une subvention permettant de prendre en charge une partie des coûts de production des retransmissions et reportages qu'elles supportent. En 2022, sur les 80 projets financés par ce fonds audio, 11 sont réservés au parasport soit plus de 10 % pour un total de subvention de 214 500 € et 26 projets mixtes pour un total de 482 100 €, soit 24% des crédits de l'ANS. Sur ces 26 projets, on compte 15 projets de retransmissions d'événements notamment les championnats du monde de paracyclisme, du para tennis de table, paratriathlon etc.

Par ailleurs, il ressort de la vague 2022 du baromètre de la représentation de la société française réalisé par l'Arcom le constat suivant :

- La part des personnes en situation de handicap dans les programmes s'élève à 1 % (0.9 % sur les programmes seulement sportifs).

Dans le cadre de leur adhésion à la charte relative à la représentation des personnes en situation de handicap et du handicap dans les médias audiovisuels en date du 3 décembre 2019, les éditeurs signataires se sont engagés à améliorer la représentation du handicap à l'antenne, d'une part quantitativement, et d'autre part qualitativement en travaillant sur les représentations. Or, la mise en avant du parasport, outre l'effet immédiatement perceptible sur la visibilité des personnes en situation de handicap à l'antenne, permet aussi de changer le regard sur le handicap et de bâtir une société plus inclusive.

2024, UNE ANNÉE RICHE EN PARASPORTS

LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE PARALYMPIQUE, LE 8 OCTOBRE

Après une première édition réussie en 2022, la **Journée Paralympique** reviendra le 8 octobre sur la place de la République. Organisée par le CPSF aux côtés de Paris 2024, du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et la Ville de Paris, cette journée met à l'honneur le parasport. C'est l'occasion pour le grand public de découvrir le parasport, de rencontrer les athlètes présents, assister à des exploits sportifs...

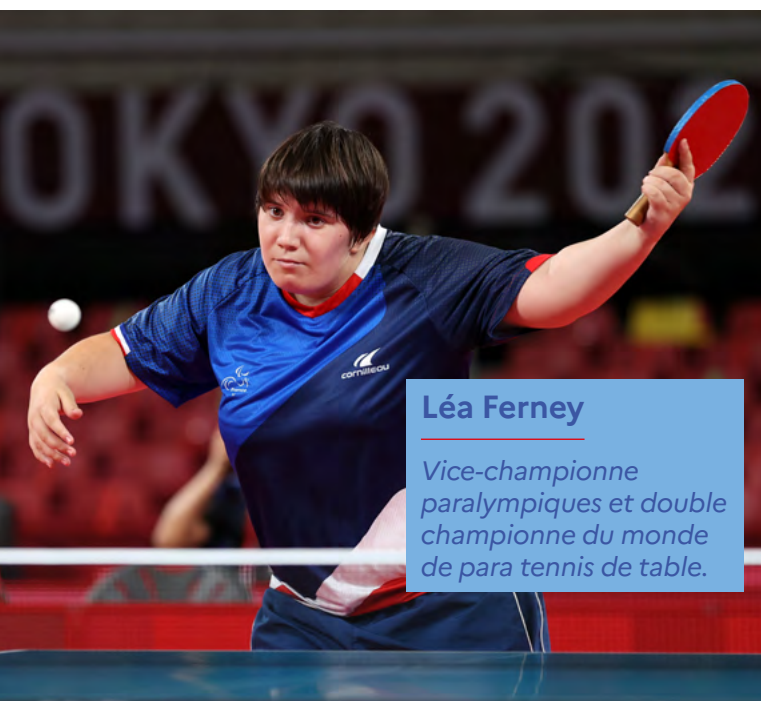


LE LANCEMENT DE LA BILLETTERIE PARALYMPIQUE, LE 9 OCTOBRE

Les 2,8 millions de billets pour assister à cet événement spectaculaire seront mis en vente à partir du 9 octobre, au lendemain de la Journée Paralympique. Sans tirage au sort, **les places seront mises en vente à l'unité et en temps réel**. Les Jeux Paralympiques seront accessibles à tous : le prix d'entrée de ces billets est fixé à 15€ et les grandes finales n'excéderont pas 100€.

LA COUPE INTERNATIONALE DE RUGBY FAUTEUIL, DU 18 AU 22 OCTOBRE 2023

Organisée à Paris du 18 au 22 octobre 2023, la Coupe internationale de **rugby fauteuil** se déroulera en parallèle de la Coupe du monde de rugby à XV. Elle regroupera les 8 meilleures équipes mondiales, dont la France, double championne d'Europe 2022 et 2023. Ce sera l'occasion pour le public français de découvrir ce sport paralympique spectaculaire dix mois avant les Jeux de Paris 2024.



Léa Ferney

Vice-championne paralympiques et double championne du monde de para tennis de table.

L'OPEN PARA TENNIS DE TABLE À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, DU 9 AU 12 NOVEMBRE 2023

Le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera la troisième édition de l'Open International de Para Ping, un tournoi officiel de **para tennis de table** du circuit de l'IPTTC (International Paralympic Table Tennis Committee) du 9 au 12 novembre 2023. 400 para pongistes viendront chercher une qualification pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.

LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024, DU 2 AU 6 AVRIL 2024

La 8^{ème} édition de la **Semaine Olympique et Paralympique** se tiendra la première semaine d'avril sur la thématique « Célébrer les Jeux et les athlètes ». À quelques mois du début des Jeux Olympiques et Paralympiques, elle permettra aux élèves et étudiants de découvrir les valeurs olympiques et paralympiques en participant à des initiations sportives.



LA SAISON 5 DE LA RELÈVE

Le programme de détection **La Relève** revient pour le premier semestre 2024 pour sa 5^{ème} saison. L'objectif reste inchangé : dénicher les athlètes paralympiques de demain. Ce programme est ouvert à tous types de handicap, il permet aux participants de trouver le parasport adapté à leurs situations, leurs capacités et leur donner l'opportunité de s'élever jusqu'au plus haut niveau.

LE RELAIS DE LA FLAMME PARALYMPIQUE

À l'issue de la clôture des Jeux Olympiques de Paris 2024, **la flamme brillera à nouveau** pour les Jeux Paralympiques qui s'ouvriront quelques jours plus tard. Elle s'allumera à Stoke Mandeville en Angleterre, lieu historique dans l'histoire paralympique, puis réalisera un parcours pour rejoindre les Champs-Élysées et la place de la Concorde pour la cérémonie d'ouverture grâce à 1000 porteurs. Le parcours sera dévoilé d'ici la fin de l'année 2023.

LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024, DU 28 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE 2024

Pendant 11 jours, les **4 400 meilleurs para athlètes internationaux** issus de plus de 180 nations seront réunis à Paris pour se défier sur les 22 parasports et 23 disciplines au programme.



Nicolas Brignone

Vice-champion
d'Europe de para
athlétisme

LES JEUX PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Alors que la France a pour la première fois l'honneur d'organiser les Jeux Paralympiques, ces 11 jours, du 28 août au 8 septembre, s'annoncent historiques.

C'est **une grande fête mondiale des parasports** que la France accueillera, la plus grande depuis la création des Jeux Paralympiques en 1960 à Rome :

2,8 M de billets

4 400 athlètes para

184 délégations

22 parasports et **549** épreuves

300 heures de diffusion prévues par France Télévisions

Ces Jeux Paralympiques seront avant tout une compétition mettant aux prises des sportifs exceptionnels, dont les performances forcent le respect autant que l'admiration, et dont les immenses exploits figurent désormais en bonne place dans la grande histoire des Jeux.

Cette résonance des sportifs paralympiques doit nous permettre d'**impulser un changement durable** qui se matérialise aussi par l'**objectif d'accessibilité universelle**, qui guide la préparation de ces Jeux.

Ce changement durable se retrouve enfin, et surtout, dans **la place que l'ambition d'inclusion occupe dans l'héritage** que laisseront ces premier Jeux Paralympiques en France :

- Facilitation de l'accès à la pratique pour nos concitoyens en situation de handicap ;
- Multiplication des temps de pratique sportives ;
- Visibilité renforcée du parasport.

En soutenant la haute performance en portant une ambition immense pour ces Jeux Paralympiques, c'est bien l'ensemble de la pratique sportive de nos concitoyens en situation de handicap que nous encourageons, alors que près de la moitié des personnes en situation de handicap n'ont pas l'opportunité de faire du sport à l'heure actuelle, avec des enjeux très forts en termes d'amélioration du bien-être et de la santé.

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE À PARIS 2024

23 disciplines paralympiques

13 fédérations sportives représentées

280 athlètes et guides
(effectif doublé par rapport à Tokyo 2021)

120 cadres

1 chef de mission

2 porte-drapeaux

Michaël Jérémiasz
Chef de mission



Former les clubs sportifs à l'accueil des publics en situation de handicap

Sensibiliser les clubs sportifs à l'accueil des publics en situation de handicap

La pratique des activités physiques et sportives est un droit pour tous, mais force est de constater que si une personne est en situation de handicap, le club sportif à côté de chez elle est rarement en mesure de l'accueillir. En effet, seulement 1,4% des clubs sportifs se disent en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. En moyenne, une personne en situation de handicap doit parcourir 50 km pour pratiquer un sport de son choix dans un club. Face à ce constat, le Comité Paralympique et Sportif Français, avec le soutien actif du Gouvernement, a décidé de sensibiliser plus de 3 000 clubs à l'accueil des personnes en situation de handicap d'ici la saison sportive 2024-2025. Ce projet inédit sera l'un des héritages des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Un programme pour accueillir les personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs

Club inclusif est un programme qui s'adresse aux clubs qui souhaitent accueillir des personnes en situation de handicap, aux collectivités locales désirant développer l'offre de pratique parasportive sur leur territoire, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap désirant voir l'offre se diversifier et s'étendre sur leur territoire. Parallèlement à la sensibilisation d'un maximum de clubs sportifs à l'accueil de personnes en situation de handicap, Club inclusif a également pour objectif de changer le regard sur le handicap pour que la question de l'accès au sport en France ne soit plus une difficulté.

Un projet porté par les collectivités en partenariat avec les experts du mouvement sportif

Pour ce faire, le CPSF, avec l'appui de la Fédération Française Handisport et de la Fédération Française du Sport Adapté, s'engage à accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent sensibiliser leurs clubs, dans le but d'enrichir l'offre de pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap, et qui souhaiteraient coporter et soutenir ce projet simple et peu onéreux.

Pourquoi mettre en place une session Club inclusif ?

- Renforcez l'action à destination du public en situation de handicap.
- Favorisez la structuration des clubs sportifs en leur permettant de renforcer leur offre.
- Créez un réseau de clubs inclusifs sur les territoires, acteurs des politiques sportives.
- Valorisez les collectivités locales en participant à un projet central de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Qui est concerné ?

Les collectivités territoriales

Toutes les collectivités souhaitant former les clubs se trouvant sur leur territoire, dans le but d'enrichir l'offre de pratique à destination des personnes en situation de handicap, avec une logique de bassin de vie. À chaque territoire ses clubs inclusifs.

Les clubs sportifs

Tous les clubs sportifs non spécialisés, c'est-à-dire n'ayant pas pour objet principal l'accueil de personnes en situation de handicap et étant volontaires pour proposer une nouvelle offre de pratique. Pour garantir la qualité de l'accompagnement proposé, le nombre de clubs est limité à 12 par session.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://club-inclusif.fr>

UTILISER LES MOTS JUSTES POUR PARLER DU HANDICAP

TERMES GÉNÉRIQUES

| ON PRIVILÉGIERA | ON ÉVITERA |
|--|--|
| « Une personne en situation de handicap » ou, à défaut, « une personne handicapée » | « Un handicapé » ou « une handicapée » tout comme on évitera de parler de « sourds », d'« aveugles », de « bègues » |
| « Accomplir quelque chose avec son handicap » Le handicap est une composante de l'identité d'une personne, avec laquelle celle-ci vit. | « Accomplir quelque chose malgré / en dépit de son handicap » Les réalisations des personnes en situation de handicap ne s'inscrivent pas dans une lutte. Il ne s'agit pas de prendre une revanche sur le handicap. |
| | « Souffrir de » car le handicap n'implique pas nécessairement une souffrance (exemples : la surdité, la cécité) |

LE PARASPORT

| | |
|---|--|
| « Parasport » terme regroupant les disciplines pratiquées par des personnes en situation de handicap, quelle que soit la nature de leur handicap. Un « para athlète » est un sportif pratiquant un parasport. | « Handisport » / « Sport adapté » Le 1 ^{er} ne désigne que les disciplines pratiquées par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, et le 2 nd uniquement celles pratiquées par des personnes en situation de handicap mental ou psychique. |
| « Les Jeux » terme inclusif qui désigne tant les Jeux Olympiques que Paralympiques. | « Les Jeux Olympiques » terme qui ne désigne que les Jeux auxquels participent les athlètes valides. |

| ON PRIVILÉGIERA | ON ÉVITERA |
|--|---|
| « Jeux Paralympiques » Les Jeux qui réunissent les sportifs en situation de handicap, à l'exception des personnes sourdes qui concourent lors de Jeux spécifiques : les Deaflympics. | Les « Jeux para olympiques » qui n'existent pas ! |
| « Champion » Un para athlète qui remporte une compétition est, à l'image d'un sportif valide, un champion. | « Héros » ou « Super-héros » Même s'ils paraissent mélioratifs, ces termes, souvent utilisés pour désigner les para athlètes, ne contribuent pas à banaliser la pratique du sport par les personnes en situation de handicap. |

TROIS CONSEILS POUR SAVOIR QUAND MENTIONNER UN HANDICAP

1. **Ne jamais mentionner le handicap d'une personne lorsque le propos n'a aucun lien avec la thématique du handicap.**
2. **Éviter de rappeler le handicap d'une personne si celle-ci bénéficie d'une notoriété telle que celui-ci est d'ores et déjà connu du grand public.**
3. **Pour les contenus télévisuels, l'image seule permet d'informer les téléspectateurs de certains handicaps visibles. Dès lors, il n'est pas nécessaire de les rappeler.**

TROIS CONSEILS POUR MIEUX PARLER DU PARASPORT

1. **Mettre en avant, non seulement les para athlètes de haut niveau, mais aussi le sport amateur, le sport loisir.** Le parasport n'est pas réservé à une élite paralympique.
2. **Mettre en avant des situations de mixité dans le monde du sport, mêlant sportifs valides et en situation de handicap.** Il ne s'agit pas d'univers cloisonnés, mais de personnes qui partagent une même passion.
3. **Éviter les analogies récurrentes sur la vie personnelle des para-athlètes et axer le propos, comme pour un sportif valide, sur l'aspect sportif.**

Source : Comité de rédaction issu de la charte relative à la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels.

CONTACTS PRESSE

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

01 40 45 92 04

sec.presse.sports@sports.gouv.fr

www.sports.gouv.fr

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

01 40 56 89 04

sec.presse.cabph@social.gouv.fr

COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Marion Watelle : medias@france-paralympique.fr

ARCOM

Célia Wapoutou : celia.wapoutou@arcom.fr

Twitter : [@Arcom_fr](https://twitter.com/Arcom_fr)

www.arcom.fr